

## Rapport financier 2012-2013

S'il est facile d'attribuer certaines dépenses à l'une ou l'autre de nos activités (l'achat de partitions ne concerne que l'activité musique tandis que l'achat de colophane est dédié à la danse), il n'en va pas de même pour toutes. Nous avons donc défini une clef de répartition en fonction du nombre d'heures de cours rémunérées : 16h de cours de danse et 97,5h de musique par semaine. Certaines dépenses sont donc réparties exclusivement selon cette clef (l'entretien des locaux par exemple), d'autres le sont par nature (partitions ou costumes pour le gala de danse) et la plupart tiennent compte à la fois des dépenses réelles par activité et de la clef de répartition.

Débits concernant l'exercice 2012-2013 et reportés sur l'exercice 2013-2014 :

- 20 € : nous avons reçu un chèque d'Airbus en règlement d'une participation à la cotisation d'une danseuse et avons remboursé les parents, le chèque n'a pas été encaissé (perdu).
- 200 € : technicien Palumbo pour le concert des élèves du 26 juin (chèque encaissé le 8 novembre).
- 20 € : adhésion à l'OMAC en vue de la participation à la formation nécessaire à l'organisation de manifestations (coût réduit). Le chèque n'a toujours pas été encaissé.

Crédits concernant l'exercice 2012-2013 et reportés sur l'exercice 2013-2014 :

- 1654,97 € : versement de l'aide CUI CAE (le versement avait été interrompu car nous n'avions pas fourni des documents qui ne nous avaient pas été demandés !) le 13 septembre
- 858 ,00 € : dépôt des chèques et espèces correspondant à la vente de DVD le 16 octobre
- 20 € de cotisation CB débités le 21/08 et remboursés le 25 septembre
- 1,86 € d'intérêts débiteurs remboursés le 9 octobre (1,68 € avaient été débités le 13/02)

Si toutes ces opérations avaient été imputées sur le bon exercice, à la clôture de l'exercice 2012-2013, le résultat aurait été un bénéfice de 1678 €. Cette somme participera au règlement de la transaction entre trois des salariés et l'ADMNET.